

## **PV de la réunion du Comité de Pilotage du jeudi 20 Février 2014**

La séance est ouverte à 18h dans la salle du conseil municipal

**Présents** : Joëlle GUERIN, Marie-France VARLET, Didier GILLET, Marc GUERIN (président), Gérard CHAPPON, Claude CHAPPON, Louis JOURDAN, Jean PERRIN-TOININ

**Excusés** : Jean-Claude BARBIER, Jean-Michel CAGNON

### **A L'ORDRE DU JOUR :**

- Travaux de signalétique. Enlèvement des vieux panneaux de particuliers
- Travaux sur le carrefour d'entrée du village ( Condamine)
- Etude des devis remaniés
- Choix de l'entreprise
- Préparation (autorisations de plantation)
- Arrosage (points de piquage)
- Début des travaux
- Contrat d'entretien des plantations
- Financement (décision du conseil municipal)
- Point sur la mise en œuvre des aménagements du village (Bacs en fer devant la mairie)
- Revue des points espaces verts à entretenir dans le village
- Choix d'une entreprise extérieure pour l'entretien des jardins
- Fixation de la prochaine réunion

## AGENDA 21 – MONTBRUN LES BAINS

---

### **Signalétique :**

Les nouveaux panneaux indicateurs ont été posés, il s'agit maintenant de demander aux particuliers concernés d'enlever leur anciens panneaux. La mairie s'engage à faire un courrier aux intéressés ; après discussion, le comité estime qu'il ne doit pas y avoir de cas particulier, pour conserver l'harmonie de l'ensemble des affichages.

### **Travaux carrefour Condamine :**

En préalable , monsieur le Maire annonce au comité qu'un vote au dernier conseil municipal a permis d'affecter une enveloppe de 10000 euros à ce projet.

L'étude des deux propositions remaniées suite à la décision de la dernière réunion entraine des échanges sur l'opportunité de certaines plantations, du nombre de plants, et sur les conséquences de ces choix quant aux contrats d'entretien attachés.

Les prix :

Même si les prestations présentées ne sont pas identiques au niveau d choix des plantations, il s'avère que le devis de la société CEP Jardins reste élevé ( 11520 € avec mise en place de l'arrosage automatique) et dépasse l'enveloppe décidée par le conseil municipal.

L'entreprise Aurel Paysages présente un nouveau devis , avec l'arrosage, de 7022€ . La nature des plantations proposées est moins conforme aux attentes ( plantations plus pérennes sur l'année, tailles et entretien moindres)

Ces prix sont en hors taxes mais la mairie récupère par la suite la TVA.

Le comité émet un avis favorable pour le choix de la seconde entreprise, par sa proximité et le partenariat déjà en place pour l'entretien des abords des thermes, en lui demandant de se rapprocher des propositions de CP Jardins en matière de plantations et d'intervenir au plus tôt. Marc GUERIN se charge de contacter Mr Falques .

La préparation :

Il reste quelques détails techniques à préciser concernant les points de piquage pour l'arrosage, à voir si le carrefour est actuellement alimenté en eau .

Des autorisations de plantation sont à demander à la DDE, à la Gendarmerie et à Mr Barnouin.

## AGENDA 21 – MONTBRUN LES BAINS

---

### **Aménagements du village :**

Les trois bacs en fer à placer devant la mairie attendent leur remplissage et leur transport sur les emplacements. La programmation subit un contretemps dû à une absence d'un personnel communal. Pour ce qui est des plants de buis prévus, Marie-France Varlet a prévu leur achat pour la fin de ce mois.

### **Revue des points espaces verts :**

Marc Guérin présente une liste des espaces à entretenir sur le village, dans le but de connaître précisément la charge et le type de travail à effectuer, certains espaces étant déjà entretenus par un prestataire( le parc de jeux, le stade, cimetière, le long de l'Anary ,du parc à l'ancienne gendarmerie.)

L'abond du terrain de sport et tennis a été décrit comme particulièrement dégradé . Cet espace mériterait d'être nettoyé et ensemencé.

Pour le reste il est entendu que les prestations extérieures devraient être augmentées et pour cela, le prestataire actuel sera interrogé, lors du renouvellement de son contrat, sur sa capacité à prendre des travaux supplémentaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15 mn.

**La prochaine réunion est fixée le lundi 16 juin à 18 heures**